

Arrivé le

11 SEP. 2019

COPIE POUR INFORMATION

Original pour suite à donner :

Délégation départementale de Vaucluse

Département santé environnementale et veille et sécurité
sanitaire

Affaire suivie par : DELORME, Laurianne
Courriel : ars-paca-dt84-sante-environnement@ars.sante.fr

Téléphone : 04 13 55 85 73
Télécopie : 04 13 55 85 46

Réf : DD84-0919-10890-D
En réponse à votre courrier : DD84-0819-12562-A du 29
août 2019

Date : 03 septembre 2019

Objet : révision allégée n°2 du PLU de Monteux – Avis Ae –
Consultation ARS

Le directeur général
de l'agence régionale de santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur

à

DREAL PACA
DDT

ddt-spur@vaucluse.gouv.fr
[ae-avispp-reception.dreal-
paca@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-avispp-reception.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr)

Vous m'avez transmis pour avis le projet de révision allégée n°2 du PLU de la commune de Monteux relatif à la rectification d'erreurs matérielles, au changement de destination du domaine Saint Raphael pour l'accueil d'une résidence sénior non médicalisée, à l'extension limitée de zones urbaines et à la création d'un STECAL pour l'hébergement touristique.

L'ensemble des projets sont raccordés ou raccordables au réseau public d'eau potable.

L'alimentation en eau potable a été correctement détaillée. Le dossier indique une augmentation de population limitée sans donner de chiffre et il ne précise pas exactement si l'augmentation des besoins en eau potable de la population pourra être satisfaite. Ce point doit être complété en relation avec le syndicat des eaux Rhône Ventoux.

En conclusion, et sous réserve de la prise en considération de ma remarque, j'émet un avis favorable au projet de révision allégée n°2 du PLU de la commune de Monteux.

Pour le directeur général et par délégation
La responsable du service
santé environnement


Stéphanie GARCIA

Copie : Mairie de Monteux

